

Mairie de RULLAC ST-CIRQ

12120 RULLAC ST-CIRQ

Tél .05 65 46 75 16

mairie@rullacsaintcirq.fr

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira à la salle de réunion le :

Vendredi 5 juin à 20 h 30

En application de l'article 4 du décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, les membres du conseil municipal de RULLAC ST-CIRQ, sont priés d'assister à la réunion de ce conseil, qui aura lieu le vendredi 5 juin 2026 à 20 h 30. Cette réunion, dont la date est impérative et définie par le décret précité, a pour objet d'élire 1 délégué titulaire et 3 suppléants de la commune en vue des élections sénatoriales. Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 27 septembre 2026 en préfecture de RODEZ. Vous disposez de la faculté de donner pouvoir à un conseiller de votre choix en cas d'absence.

Ordre du jour :

- Election d'un délégué et 3 suppléants « Election des sénateurs »**
- Approbation Règlement intérieur services périscolaires**
- Devis renforcement charpente**
- Vente terrain Le Magnardès**
- Devis lampes Stade**
- Sécurisation fenêtres Logement ancienne école maternelle**
- Questions diverses**

Fait à Rullac, le 28/05/2026

